

ple, la garantie est bonne et il n'y a pas d'obstacles—les municipalités sont les garanties d'après la loi. Dans une municipalité de township de ma division électorale, il se dépense un quart de million de dollars pour le drainage. Que la chose se répète dans tout le Canada, et cela représentera une forte somme. Les cultivateurs ne peuvent pas payer 5½ ou 6 p. 100 sur l'argent qui servira à drainer ces terres incultes.

Que la situation des cultivateurs se soit améliorée, j'en conviens, mais je dis qu'on pourrait la rendre encore bien meilleure; car la classe agricole est assurément celle qui est la plus digne d'intérêt. En notre pays, c'est l'agriculture qui est l'industrie fondamentale; aussi a-t-elle incontestablement droit aux égards du Gouvernement.

Selon moi, le libre-échange et le tarif pour les objets du revenu du pays sont maintenant choses du passé. Il fut un temps où l'on aurait pu établir la réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis: c'était en 1866, à l'expiration du traité de réciprocité conclu en 1854. A cette époque-là, tout le monde du Canada, conservateurs aussi bien que libéraux, demandait le renouvellement de ce traité; il y allait de notre intérêt, puisque nous n'avions pas d'autre débouché. Mais les Etats-Unis repoussèrent notre demande. C'est à la suite et à cause de ce refus que les auteurs de la Confédération jetèrent, en 1867, les bases sur lesquelles devait s'édifier la grande nation canadienne. En conformité des principes qui présidèrent à l'établissement de la Confédération, nous avons construit, dans l'ouest aussi bien que dans l'est, des voies ferrées sur le parcours desquelles le commerce prend une activité qui grandit sans cesse.

Va-t-on maintenant adopter un régime économique susceptible d'amener la ruine de nos compagnies de transport, de jeter la perturbation dans le commerce et de nous remettre à la merci des Américains, de ceux-là mêmes qui nous ont tourné le dos quand nous avons eu une faveur à leur demander? Je dis que non; je dis que le pays ne consentira jamais à se soumettre à un tel régime et que le peuple, à la première occasion qu'il en aura, repoussera ceux qui oseront lui proposer de l'adopter.

En reprenant ma place, qu'on me permette de dire que c'est avec une joie véritable que je vois rangé sous la bannière d'un chef tel que le très honorable sir Robert Borden, d'un homme dont le pays s'énorgueillit à juste titre; c'est un homme à

[M. Bowman.]

l'esprit large, et c'est le digne successeur du chef illustre que fut sir John A. Macdonald, de celui qui aime son pays au point de s'écrier: "Sujet britannique je suis né, sujet britannique je mourrai."

M. ARTHUR B. COPP (Westmoreland): Au cours des observations que je me propose de faire ce soir sur les objets du présent débat, je m'abstiendrai de relever tout ce que l'honorable préopinant (M. Bowman) a allégué dans l'espoir de dégager la responsabilité du Gouvernement en ce qui concerne l'état de chose que révèle l'exposé budgétaire du ministre des Finances. Je dirai cependant que j'ai éprouvé un extrême plaisir à entendre l'honorable député avouer, après qu'il eut fait une brève allusion au régime protecteur, que le système économique qu'il défend n'est autre que celui que les libéraux ont eux-mêmes établi et auquel ils n'ont cessé de s'en tenir pendant les quinze années qu'ils ont passées au timon des affaires. Il s'est dit enchanté de pouvoir attribuer au Gouvernement le mérite d'avoir réduit le droit sur les machines agricoles que le Canada importe des Etats-Unis. S'il est bon de réduire le droit sur les machines américaines que les cultivateurs canadiens importent pour leur propre usage, ne le serait-il pas également, je le demande à mon honorable ami, de réduire les droits que l'on prélève sur les autres articles et sur les denrées dont les cultivateurs ne sauraient se passer?

Quand j'ai entendu l'honorable député (M. Bowman) faire ses compliments au premier ministre (sir Robert Borden), la crainte m'est venue qu'il ne le plaçât sur un piédestal aussi élevé que celui où le ministre des Finances (M. White) se juchait lui-même hier soir. Si le ministre des Finances eût été présent, je suppose que mon honorable ami se serait abstenu de se répandre ainsi en éloges sur le compte du très honorable premier ministre.

Mon honorable ami a traité la question financière à différents points de vue. Pour moi, je me serais abstenu de prendre la parole ce soir si des citoyens du comté de Westmoreland et d'autres parties du Nouveau-Brunswick ne m'avaient écrit au sujet de choses qui se rapportent au bien-être de la classe agricole.

J'ai prêté une oreille attentive au discours que le ministre des Finances prononçait l'autre jour à la Chambre, et je dois dire que j'admire le talent et l'art ingénieux avec lesquels il s'est acquitté de la tâche, de faire voir en rose la situation financière la plus sombre dont jamais ministre des